

# COMMISSION DES COUPES DU VAR

La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30

Tél. direct : 04.94.08.60.47

*Réunion du Mardi 23 octobre 2018*

*P.V. n° 5*

**Président** : M. Lucien GERARD

**Secrétaire** : M. Jean-Michel DREYFUS

**Représentant du CD** : M. Jean Paul RUIZ

**Présent** : M. William PONT

## INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## ORDRE DU JOUR

- Tirage des Coupes du Var Seniors et Féminines à 8

## TIRAGE DES COUPES DU VAR SENIORS et FEMININES A 8

Tirages effectués par Mme Nathalie COGGIA (Responsable du Secrétariat) en présence de Mme Cathy DARDON (Présidente de la Commission Féminine), MM. Gérard IVORA (Commission des Terrains et Installations Sportives), Gérard BORGONI (Vice-Président), William PONT (Vice-Président Délégué), Patrick FAUTRAD (Comité de Direction), Frédéric BAUJAN de CARQUEIRANNE CRAU, Melles Giovanna TIMPANI et Coralie CARBONI, tous les deux du FC MUY et M. Fabien GUERIN de LA LONDE.

## TIRAGE AU SORT CADRAGE FEMININES A 8

**A JOUER LE 18 NOVEMBRE 2018**

**sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé**

STE MAXIME / ROQUEBRUNE

MAR VIVO / ST MAXIMIN

PLAN DE LA TOUR / FLASSANS

HYERES FC / ST ZACHARIE

### EXEMPTS :

COGOLIN - LA LONDE - VAL D'ISSOLE - STE ANASTASIE - BESSE SPORTS - VAL BESSILLON - SOLLIES FARLEDE  
ENTENTE HAUT VAR - CALLAS CANTON - LE LAVADOU - LE MUY FC - CARQUEIRANNE LA CRAU - ROCBARON

**Un contrôle systématique sera effectué par la Commission concernant la participation des joueuses en Coupe du Var à 11 et à 8.**

## TIRAGE AU SORT CADRAGE COUPE DU VAR SENIORS

**A JOUER LE 18 NOVEMBRE 2018**  
**sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé**

BESSE SPORTS / RC LA BAIE  
ESTEREL / LE LAVANDOU  
RIANS / CARQUEIRANE LA CRAU  
MOURILLON / LA SEYNE FC  
VAL BESSILON / CALLAS CANTON  
BORMES / TRANS  
GRIMAUD / SIX FOURS LE BRUSC  
ROQUEBRUNE / SC DRAGUIGNAN  
VAL D ISSOLE / CANNET DES MAURES  
ST MAXIMIN / PIGNANS  
LES ARCS / BELGENTIER  
LE BEAUSSET / RAMATUELLE  
FLASSANS / PAYS DE FAYENCE  
HYERES ASPTT / TOULON HOPITAL  
ROCBARON / MAR VIVO  
BRAS / SC NANS  
ST MANDRIER / PUGET SUR ARGENS  
EC TOULON / FREJUS ST RAPHAEL  
SOLLIES FARLEDE / ST ZACHARIE  
BRIGNOLES / SANARY  
GARDIA CLUB / LA VALETTE  
PLAN DE LA TOUR / ST TROPEZ FC  
LE PRADET / LORGUES  
CUERS PIERREFEU / VIDAUBAN  
BARJOLS / LA LONDE  
COGOLIN / ST CYR  
OLLIOULES / VAL DES ROUGIERES  
LA CADIERE / TREMLIN  
CARCES / TOURVES

**EXEMPTS :**

HYERES FC - SC TOULON - STE MAXIME

---

*Prochaine réunion*  
*Mardi 8 Novembre 2018*

**Le Président :** Lucien GERARD  
**Le Secrétaire :** Jean-Michel DREYFUS  
**Le Délégué du C.D. :** Jean Paul RUIZ